

**Compte-rendu de 1ère réunion constitutive de l'association "Citoyenneté active".
Mardi 2 avril 2015 – Préfecture 54.**

Introduction M. le Préfet : Les valeurs de la République, l'importance de la Citoyenneté.

- Remercie Gérard Toussaint de l'initiative prise et tient à apporter son soutien à la démarche
- Rappelle le caractère fondamental du partage d'expériences structurées au service du "vivre ensemble" et des valeurs qui sont particulièrement nécessaires à développer dans la situation difficile que nous traversons.
- Propose une dotation de 10 000 € pour 2015 afin de faciliter la mise en route de l'association créée. La Préfecture continuera à soutenir le fonctionnement et le développement de l'association.

Gérard Toussaint a réuni un 1er noyau de membres qu'il a sollicités en s'appuyant sur des compétences variées, sur des expériences professionnelles ou associatives, des acteurs disposant d'un peu de temps, dégagés d'engagements partisans, tous bénévoles:

Pour le Préfet, il est important d'intervenir sur l'ensemble du territoire, et plus particulièrement sur le temps scolaire et péri-scolaire (Il existe une forte demande dans le cadre des projets éducatifs de territoires sur la citoyenneté et la laïcité), auprès des publics et professionnels de la Protection judiciaire de la Jeunesse, de l'insertion, des sorties de prison, du service civique, etc...

M. le Préfet dresse ensuite un tableau des enjeux républicains de la laïcité et du vivre ensemble dans cette période marquée où elle ne va pas de soi, ce dont on a pu particulièrement s'apercevoir après les événements du mois de janvier. Ces enjeux doivent être traités avec force et mobilisation.

M. le Préfet relie ensuite ces enjeux avec les nouveautés et expérimentations locales dans l'action de l'État : service civique, plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, garantie jeune, réforme de la politique de la ville, rénovation urbaine etc...

Gérard Toussaint remercie le Préfet pour l'accueil qu'il a fait de sa proposition. Il reprend les grandes lignes du pré-projet qui donne le cadre de l'association "Citoyenneté Active", création qui fait l'objet de la présente assemblée :

- les objectifs ;
- les modalités de fonctionnement ;
- les thématiques d'interventions pressenties.

Le document joint en annexe en rappelle le contenu.

Un tour de table permet aux participants de se présenter et de faire part des domaines de compétences et d'expériences qu'ils proposent de mettre au service de l'association. Tous différents mais animés d'un même dessein de défense et de promotion des valeurs

de la République et du vivre ensemble. Issus de territoires différents, la plupart habite ou travaille en Meurthe-et-Moselle mais l'association pourra avoir comme vocation de s'étendre à un niveau régional.

Cette richesse de participants a pour but non de réunir des "sachants" mais des praticiens qui se proposent de répondre par la pratique, les contacts, l'engagement aux remises en cause de la laïcité, du vivre ensemble, des attaques ou discours antirépublicains.

Il s'agit de répondre aux glissements antirépublicains par une citoyenneté active via :

- des conférences, des échanges, des débats ;
- des participations à des formations ou rencontres ;
- des actions sur le terrain ;
- la constitution de ressources appropriables par tous ;
- une attitude à partager face aux contre-discours.

Enfin, les services de l'État présent exposent leur actualité en matière de citoyenneté-laïcité

Jean Luc Strugarek, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale fait part de l'organisation jusqu'au 08 avril des assises départementales de la mobilisation pour les valeurs de la République à l'école dont l'objet est d'échanger, au niveau des territoires et avec l'ensemble de la communauté éducative afin de construire une culture et des réponses communes aux problématiques de laïcité notamment.

En lien avec la réforme des rythmes éducatifs et les Projets Éducatifs de Territoires, la ministre a souhaité que les temps périscolaires soient davantage orientés vers la laïcité et les valeurs de la République qui doivent constituer la colonne vertébrale du futur citoyen.

Enfin, l'éducation nationale a mis en place un outil dit « réserve citoyenne » au sein duquel tout un chacun peut s'inscrire pour se rendre disponible afin de partager son expérience dans des thèmes et méthodes similaires à ce que propose l'association citoyenneté active. M. Strugarek pense toutefois que la forme associative répond de manière plus souple et plus efficace à cette problématique.

Denys Crolotte, représentant la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse fait état de la forte nécessité qui existe à intervenir auprès des professionnels de la PJJ et des mineurs sous main de justice. La PJJ a d'ailleurs nommé au sein de ses services des référents laïcité et citoyenneté, poste occupé localement par M. Crolotte.

Bertrand Jacquot, représentant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale nous expose les engagements de son service auprès des associations d'éducation populaire, des collectivités via les projets éducatifs de territoires ainsi que par l'engagement de la déléguée aux droits des femmes. Il existe une forte demande dans ces domaines d'action au sein desquels les intervenants sont souvent mal formés pour répondre aux enjeux républicains actuels.

Mallory Koenig, délégué du Préfet, fait enfin état des remontées de terrain, en particulier des quartiers de la politique de la ville, qui mettent en avant une situation face à laquelle les professionnels et bénévoles sont souvent démunis. Les réactions de défi et de rejet de

la République sont courants, les professionnels peu armés, les publics pas toujours à l'écoute (en particulier les parents). La ressource que peut constituer une association comme citoyenneté active, par la qualité et la diversité de ses membres, trouve ici toute sa pertinence.

M. le Préfet remercie les participants et clôture la séance.

Les membres de l'association se retrouvent ensuite en assemblée générale constitutive.

Constitution du bureau :

- Président : Gérard TOUSSAINT
- 1ere vice-présidente : Anne MATHIEU
- 2ème vice-président : Alain TROGNON
- 3ème vice-président : Jean-Pierre NOEL
- Trésorier : Michel JEANNOT
- Trésorier-adjoint : Claude SCHARFF
- Secrétaire : François HANOT
- Secrétaire-adjointe : Agnès JOHN

Discussion autour de la rédaction des statuts et du projet d'association.

Adoption des statuts.

Il est convenu de déposer sans tarder les statuts de l'Association. Gérard Toussaint s'en charge en collaboration avec Mallory KOENIG.

La cotisation est fixée à 10€.

Gérard TOUSSAINT dit sa volonté d'ouvrir l'association aux personnes que les uns et les autres pourraient connaître et qui pourraient enrichir le travail prévu par leurs compétences.

La prochaine réunion est fixée, sous réserve de disponibilité de la salle en Préfecture, au lundi 27 avril à 9h30